FRC v! f 32654 Aa

LETTRE de MM. TISSOT & PALUN, adreſſée à la Municipalité d'Avignon.

PARIS, 7 Mai 1791.

Crce
f.10
FRC
27235

MESSIEURS,

Nous profitons d'autant plus volontiers du retour d'un Courrier extraordinaire, que nous pouvons vous faire parvenir par ce moyen des nouvelles conſolantes, avant que vous ayez pu recevoir celles qui auroient pu vous attriſter. Notre affaire fut portée à l'Aſſemblée Nationale le Samedi 30 Avril; elle fut vivement diſcutée, pour & contre, pendant quatre Séances conſécutives. L'une de ces Séances dura même depuis neuf heures du matin, juſques à dix heures du ſoir. Jamais l'Aſſemblée n'avoit été ſi tumultueuſe, ni ſi orageuſe. Nous abrégeons les détails, parce que vous les trouverez dans le Journal des Débats, que nous joignons ici. Enfin, on fut aux voix ſur le premier article du projet de Décret des Comités, conçu en ces termes: *L'Aſſemblée Nationale décrete, que le Comtat Venaiſſin, & la ville d'Avignon & ſes dépendances ſont partie intégrante de l'Empire Français.*

Une grande quantité de Députés ne vouloient pas cette rédaction, qui paroiſſoit ne porter que ſur un fait actuel, qu'ils ſoutenoient n'être pas vrai; puiſque dans le fait & dans l'état actuel des choſes, Avignon ni le Comtat ne ſont pas partie de l'Empire. La Délibération par aſſis & levé n'ayant pas donné de réſultat, on fut aux voix par appel nominal; l'article fut rejeté à la majorité de 490 voix contre 316 qui vouloient l'admettre. Parmi ceux qui voterent pour l'article portant réunion, ſe trouvent tous les Patriotes les plus remarquables, tels que *MM. Barnave, Camus, Péthion, Target, Roberſpierre, Lameth, Buzot, d'Orléans*, & une foule d'autres. La liſte de ceux qui voterent contre, ne préſente que les ariſtocrates décidés, les miniſtériels, & une foule de gens foibles entraînés à la négative, on ne ſait comment ni pourquoi.

Les ariſtocrates triomphoient; déjà ils ſe flattoient d'avoir une retraite aſſurée d'où ils pourroient tenter une contre-révolution; ils appeloient l'armée de Sainte-Cécile, *notre armée* & projettoient de la faire entrer dans les Provinces Méridionales. Ces propos furent dénoncés aux Jacobins, le ſoir même par *M. Reubell*, Préſident de l'Aſſemblée Nationale, qui en offrit la preuve. Les Patriotes ne perdirent pas courage, ils redoublerent d'efforts: la Séance des Jacobins fut employée toute entiere à chercher les moyens de reparer cet échec; la diſcuſſion fut on ne peut plus chaude, les circonſtances étoient d'ailleurs on ne peut plus favorables. Tout Paris étoit indigné. M. de Clermont-Tonnerre avoit failli être pendu au ſortir de la Séance, & le peuple s'étoit porté en foule à ſon hôtel, que la Garde-Nationale eut toute la peine du monde de ſauver.

On ſavoit que bien des Députés n'avoient dit *non*, que relativement à la rédaction de l'article, ſans entendre prononcer que les Avignonais ne devoient pas être réunis. On arrêta de propoſer à l'Aſſemblée le lendemain, de déclarer

THE NEWBERRY LIBRARY

que par ſon Décret de la veille, elle n'avoit pas entendu décider le fond, mais rejeter ſeulement la rédaction de l'article. Bien des Députés, les uns de bonne foi, les autres par les circonſtances de l'opinion publique, & par le déſagrément de voir leurs noms imprimés & accolés avec ceux des ariſtocrates les plus gangrenés, adopterent avec empreſſement cette propoſition, & le fameux Décret, qui paroiſſoit nous être ſi funeſte, fut annullé, de maniere à engager pour l'avenir les mêmes Députés à prononcer rondement ſur la réunion, lorſqu'elle ſeroit repropoſée. En ſorte que par l'événement, le Décret qui d'abord paroiſſoit ſi funeſte pour nous, ſe trouve par la rétractation du lendemain, ce qu'il peut y avoir de plus avantageux; puiſqu'il nous aſſure pour la réunion la grande majorité des ſuffrages. Vous ſentez bien que les noirs pouſſoient les hauts cris, mais ils ne furent pas écoutés, & leur défaite fut complete.

Nous vous fimes parvenir le premier Décret par la poſte, nous ne pumes vous donner le correctif que le lendemain; cela vous auroit donné vingt-quatre heures d'alarmes que nous ſommes bien aiſe de prévenir. Cette lettre qui vous parviendra avant les autres, vous tranquilliſera aſſurément. Vous y verrez, & encore mieux dans le Journal, que notre poſition ici, eſt plus avantageuſe que jamais, & combien les explications données au Décret, par les membres même qui y avoient contribué, portent une rétractation formelle, & un engagement à prononcer en faveur; car enfin ſi l'Aſſemblée ne vouloit pas prononcer la réunion, elle avoit une belle occaſion; elle n'avoit qu'à ne pas ſe rétracter, en refuſant d'adopter les explications, & tout étoit dit; au lieu qu'elle a renvoyé à ſes deux Comités, adjoint celui de conſtitution, pour préſenter un nouveau projet de Décret.

Les Comités ſe ſont aſſemblés hier au ſoir; tous les trois ſont d'avis de la réunion, & il a été arrêté de repropoſer l'affaire lundi prochain, après demain, neuf du courant. Vous voyez que le terme n'eſt pas long, & que tout concourt à nous promettre un ſuccès complet. Nous deſirerions que les circonſtances, dans leſquelles vous vous trouvez, puſſent comporter ces délais, ſans porter atteinte à la tranquillité publique. Faites tous vos efforts pour parvenir à ce but. C'eſt dans les circonſtances critiques que les peres de la patrie doivent déployer tous les moyens qui ſont en leur pouvoir: ceux de la conciliation ſont les plus efficaces; ce ſont même les ſeuls que puiſſent ſe permettre les patriotes. Ils doivent ſe ſerrer & ſe réunir, s'ils veulent triompher des ennemis de la choſe publique. Nous connoiſſons tout l'embarras de votre ſituation; & cet aveu, Meſſieurs, ne doit vous laiſſer aucun doute ſur notre zele & notre activité. Nous eſpérons pouvoir bientôt remplir & vos vœux & les nôtres.

Nous vous marquions encore qu'on nous a aſſuré que le Roi avoit fortement prononcé ſon opinion ſur notre affaire: il articula expreſſément qu'il n'eût jamais ſanctionné un Décret contraire à notre pétition. Pouvons-nous ne pas réuſſir, lorſque nous avons pour nous la Nation, la Loi & le Roi?

Nous ſommes bien cordialement,

MESSIEURS,

Vos très-humbles & obéiſſans ſerviteurs.

TISSOT. PALUN.